

# Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Siège social : Mairie de Meudon

12 Francs

Bulletin N° 73

1990 - N° 3



Prosper Galerne - La Seine au Bas-Meudon ; huile sur toile, 1878 (*Musée d'Art et d'Histoire de Meudon*).

# Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Siège social : Mairie de Meudon

12 Francs

Bulletin N° 73

1990 - N° 3



Prosper Galerne - La Seine au Bas-Meudon ; huile sur toile, 1878 (*Musée d'Art et d'Histoire de Meudon*).

**Villas - Appartements - Terrains - Locations**

## **RABELAIS IMMOBILIER**

**Madame PRETTE**

**Place Rabelais MEUDON**

**Tél. 46.26.65.25**

**DES PROJETS PLEIN LA TÊTE ? RÉALISEZ-LES TRÈS  
VITE AVEC LES PRÊTS A LA CONSOMMATION DU**

## **Crédit Mutuel de Meudon**

**22, rue de la République - Tél. 46.26.39.13**

### **COUVERTURE - PLOMBERIE EAU ET GAZ**

**Salles de Bains - Chauffe-bains, Chauffe-eau à gaz et électriques  
Chauffage gaz**

**Société d'Exploitation des Établissements**

## **L. WACQUANT**

**Tél. : 45.34.12.01**

**27, rue Marcel-Allégot, Bellevue - 92190 MEUDON**



## **GARAGE RABELAIS**

### **CITROEN MEUDON**

Location CITER

Station Service TOTAL

29-31, Boulevard des Nations-Unies

MEUDON - 46.26.45.50

---

---

---

---

## Adieu au Colonel Marcel MORAINÉ



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le brusque décès du Colonel Moraine, au mois de mai dernier. Sa chaleureuse présence, au sein de notre association, nous a beaucoup apporté et sa disparition nous laisse un grand vide.

Membre de notre Conseil depuis vingt ans, il avait accepté d'en devenir le président pendant deux ans, malgré de très lourds soucis familiaux et n'avait cessé d'apporter son précieux concours aux actions entreprises par le Comité. Nous savons tous combien il faut de persévérance dans la durée, pour qu'un seul souhait se réalise.

Nous nous devons de faire un bref rappel des réalisations qui ont vu le jour sous sa présidence :

dans le cadre du Projet d'aménagement de l'Orangerie et de la Grande Perspective, sujet cher entre tous, l'achèvement de la maison du gardien, la rénovation des huisseries du bâtiment principal et le début de la restauration de la promenade à l'est ;

nous nous réjouissons de la protection définitive des deux tiers de la propriété Thomas sous la forme d'un jardin public, sauvegardant les très beaux arbres existants ainsi que la conservation du grand mur de soutènement de cette même propriété.

Par ailleurs, certaines démarches ont été couronnées de succès, comme le classement du Petit Bellevue, l'amélioration de l'affichage et la réalisation du monument à la mémoire du Général Leclerc, place Rabelais, pour lequel il s'est dépensé sans compter.

Son action pour Meudon-la-Forêt a poursuivi celles, menées de longue date, par les présidents Charles Guillaud et Joseph Huré. Le principal objectif était, et reste, d'obtenir une prolongation de la ligne de métro numéro 13 jusqu'à Vélizy. Cette desserte s'avère de plus en plus indispensable, pour tout le plateau et pour alléger la circulation. C'est avec une véhémence conviction que le Colonel Moraine plaidait pour obtenir la réalisation de ce projet.

Mais au-delà de ces aspects concrets, nos pensées garderont le souvenir ému du président chaleureux et dévoué qu'il a su être, créant au cours de nos réunions un climat d'entente et d'amitié. Toujours soucieux de « servir », notion dont il avait une haute conscience, il sut apporter à notre association les qualités exemplaires d'un homme profondément croyant. C'est avec une émotion très sincère que nous murmurons à son intention les paroles d'un chant qu'il avait désiré pour ses obsèques : « Ce n'est qu'un au revoir ».

Jeanne-Marie GOUBLIN

---

---

---

---

## LE BAS-MEUDON (Deuxième partie) De 1816 aux années 1930 : Vie d'un quartier

Dans le numéro 71, nous avons assisté à la naissance de ce quartier de Meudon bordant la Seine, jusqu'aux lendemains révolutionnaires ; la rigueur, la précision des géomètres et des employés du « cadastre napoléonien » nous donnent, de manière précieuse, l'occupation des lieux dans ce secteur. Il n'est pas dans mes propos de faire une chronique détaillée de l'histoire de Meudon — tel n'est pas le rôle de notre Comité — mais nous allons essayer, à travers les faits historiques, de montrer l'évolution de ce quartier au fil de ce long siècle d'histoire meudonnaise, nous permettant ainsi de mieux en comprendre le passé et d'en envisager l'avenir.

Située entre la Seine et les coteaux abrupts qui dominent la courbe de la vallée, cette partie de Meudon reste, tout au long de son histoire, quelque peu à l'écart de la vie urbaine. Orienté vers le nord, ce versant est peu favorable aux cultures nécessitant chaleur et soleil ; le terrain instable et truffé de carrières n'inspire pas confiance, d'autant que la Seine est sujette à des débordements ; de temps en temps, elle sort de son lit, envahissant rues, jardins, caves et maisons. Nous avons connu ce phénomène, il y a quelque quarante ans.

Cependant un modeste hameau de maisons de pêcheurs et de cabaretiers anime, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, le bord du fleuve. L'eau y est propre, le poisson abondant ; la proximité du port, les lourds fardiers roulant sur la route de Vaugirard permettent d'écouler les vins produits dans les vignes de Meudon.

### MOYENS DE COMMUNICATION

Les moyens de communication avec le village sont pratiquement inexistant. Au bord de la Seine, en dehors du chemin de halage, la route de Paris à Sèvres (l'actuelle route de Vaugirard) dessert les quelques maisons du Bas-Meudon, le port et la verrerie ; trois chemins escarpés escaladent la colline en pente raide, reliant le Bas-Meudon à la route du Pavé des Gardes : le chemin des Buttes, ou chemin des Fours à chaux (actuelle rue Henri-Savignac), la ruelle aux Bœufs (encore existante) qui longe la verrerie, enfin, le sentier des Blancs, qui permettent de se rendre au centre de Meudon. Pour cette raison, les habitants continuent, et ce jusqu'à nos jours, à se tourner vers Issy, plus accessible par les bords de Seine.



L'ouverture d'une nouvelle ligne de chemin de fer reliant le Pont de l'Alma à la gare Saint-Lazare, en passant par le Bas-Meudon, va défigurer le paysage de ce quartier et bouleverser la vie des habitants en accentuant la coupure entre le centre de Meudon et ce secteur. Elle nécessite d'importants travaux de terrassement et de maçonnerie le long de la Seine. C'est alors que disparaissent les vestiges des carrières du roi, une partie de la verrerie ; le quartier prend son visage actuel avec ses passerelles de pierre enjambant la ligne, les murs de soutènement élevés pour retenir la colline, la gare du Bas-Meudon avec sa petite place et celle de Bellevue-Funiculaire.

Inaugurée en 1889, cette ligne permet rapidement l'urbanisation du secteur, en particulier le lotissement de Brimbordon.

Pour favoriser la construction et rendre plus faciles les liaisons avec la ligne de Montparnasse, la ville décide la réalisation d'une voie nouvelle reliant les deux gares, d'où le nom de boulevard des Deux Gares (actuel boulevard Anatole-France). Réalisé sur des terrains appartenant à la Société du Grand-Hôtel-de-Bellevue, propriétaire des sources des Montalais, ce boulevard fait disparaître la machine à vapeur destinée à en monter les eaux vers l'établissement d'hydrothérapie de Bellevue. Cette voie dessert la vaste demeure néo-gothique construite par M. Bouret, entourée d'un parc clos de murs (actuelle Maison de la Mutuelle des P.T.T.) En face, un grand mur de soutènement, accompagné d'un escalier, permet à M. Piketty d'aménager sa propriété avec une terrasse-belvédère sur le panorama de Paris. Cette propriété devient une institution de jeunes filles dirigée par Milles Marchand : l'actuel Institut Notre-Dame.

En 1893, une voie d'accès vers la forêt s'ouvre grâce à la construction d'une ligne de chemin de fer funiculaire, reliant le ponton des bateaux parisiens et la ligne du Bas-Meudon à la station située derrière l'hôtel Paillard \*. Longue de 172 mètres, elle permet une ascension sur 52 mètres de dénivelée. C'est une réalisation d'un Meudonnais, Gabriel Thomas, à l'initiative de Paul Houette, conseiller municipal.

### LES GRANDS DOMAINES

En 1816, le paysage de ce secteur a peu changé : au bord du plateau, les éboulis calcaires, très blancs et friables, sont couverts de landes et quelques vignes apparaissent sur les pentes. Rien ne cache la rivière dont la grande boucle vient baigner le pied de la colline. Cet aspect rustique et vert se conserve au fil des ans grâce aux parcs qui s'y créent, jusqu'à une période récente. La plus ancienne photographie

\* Occupé actuellement par le C.N.R.S.



99 BELLEFUE — La Gare de Bellefue-Funiculaire, ligne des Meulanieux

connue de ce secteur nous permet d'apprécier le charme de ce quartier et des environs immédiats, et d'en mesurer l'évolution récente (ci-dessous).

Par leurs masses boisées, les propriétés d'agrément animent le paysage troué par les taches claires des maisons bien entretenues.

La demeure construite en 1788 par M. Huvé, architecte et futur maire de Versailles, sur le bord de la Seine, s'élève au milieu d'un parc. De chaque côté du portail, de petites terrasses dominent la Seine ; adossées aux communs, deux grandes pelouses bordées de tilleuls encadrent la maison, dont la façade arrière donne sur un grand jardin montant en pente douce vers la route des Gardes. Décoré à la française avec quatre parterres réguliers entourant un bassin circulaire, il se termine par une demi-lune bordée d'un petit bois. En 1816, cette propriété d'une superficie de 10 990 m<sup>2</sup> appartient à Mme de Foissy, « bourgeoise de Paris » ; elle reste dans sa famille jusqu'en 1836. En 1868 F. Perrenoud, horloger, achète ce domaine et le garde jusqu'au début du siècle, malgré l'amputation d'une part importante de son parc par la ligne de chemin de fer, perdant en partie son cadre de verdure. M. Laumet s'installe à Meudon, après de nombreuses années passées au service du tzar, donnant à cette maison le nom de « la Moskowa » ; classée, elle existe toujours dans un contexte urbain qui ne la met pas en valeur (13, route de Vaugirard).

Le domaine des Montalais, au bord de la route des Gardes, conserve le souvenir de Mademoiselle Lange. Cette vaste propriété jouit d'un merveilleux panorama sur la boucle de la Seine.

En 1829, Eugène Scribe, auteur dramatique, l'acquiert des époux Noddler. Il y séjourne vingt-quatre ans ; grand rassembleur de terres, il multiplie les annexes, achète vignes



L'île Seguin et l'île Saint-Germain en 1859 (photographie Musée d'Art et d'Histoire de Meudon).

et pièces de terre et le lieu-dit Montalais va se confondre très vite avec le domaine qui l'englobe.

Le 18 avril 1835, voyant au Bas-Meudon s'implanter une fabrique de capsules (pour cartouches) il écrit une lettre assez vive à MM. Gaupillat et Delion pour protester contre cette installation ; la voici :

*Messieurs,*

*Etabli bien avant vous dans la commune de Meudon, ce n'est pas moi qui vous ai troublés dans votre propriété, c'est vous qui êtes venus me troubler dans la mienne.*

*J'ai acheté une campagne pour y trouver le bon air et grâce à vous j'y respire une odeur infecte ; j'y ai dépensé plus de deux cent mille francs et vous me forcez de l'abandonner, vous lui ôtez toute sa valeur ; et quand, grâce à votre voisinage, je ne peux plus ni la louer, ni la vendre, vous m'adressez des réclamations, il me semble, Messieurs, que j'ai plus que vous encore le droit de me plaindre.*

*Je suis très fâché de vous faire éprouver des pertes ou de suspendre vos travaux, mais permettez-moi de vous le dire, c'est votre faute et non la mienne et vous ne devez en accuser que vous-mêmes.*

*Vous venez, sans autorisation, établir au milieu d'habitations nombreuses une fabrication qui nous menace dans notre existence ou dans la jouissance de nos propriétés et vous trouveriez étonnant que l'on se défende d'un pareil voisinage ! La loi est pour tous, Messieurs ! pour les propriétaires comme pour les fabricants et je ne cesserai pas de réclamer soit auprès de l'autorité, soit devant le Conseil d'Etat, contre le danger et contre l'odeur intolérable qui résultent de la fabrication de vos produits chimiques !*

*J'applaudirai à votre industrie et j'y aiderai de tout mon pouvoir, quand vous l'exercerez dans un endroit où vous ne pourrez compromettre ni la vie, ni la santé, ni le bien-être de vos concitoyens.*

*Je suis, Messieurs, avec la considération la plus distinguée, votre très humble serviteur.*

*Eugène SCRIBE.*

Je n'hésite pas à transcrire en entier cette lettre car on peut y voir le prélude à de très nombreuses interventions ultérieures contre l'industrie envahissante.

Cette propriété est en partie lotie en 1859 ; la maison principale subsiste, on peut toujours la voir au 23, route des Gardes. Au-dessous, M. Delhomme, propriétaire du Café anglais à Paris, fait construire le « château des Montalais » (disparu) agrémenté d'un parc vallonné et planté d'arbres dans l'esprit des jardins anglais du Second Empire. Au 25 de la même rue, M. Nourry, entrepreneur de maçonnerie et maire de Meudon, construit quatre pavillons identiques qui existent toujours.

Pour rendre accessibles les lots situés dans le haut de la propriété morcelée, une nouvelle avenue est tracée, l'avenue Scribe. Madame d'Amboise, alias Emilie d'Ambre, y fait élever après la guerre de 1870, une petite maison de campagne de style florentin toujours visible au n° 12.

La propriété « Les Tourelles », à l'angle du chemin Scribe et de la route des Gardes, rue Henri-Savignac, domine la vallée du haut de sa terrasse. A travers le portail et son allée de marronniers, on peut encore voir, de nos jours, sa silhouette carrée en briques avec aux quatre angles une tourelle au toit pointu. Cette propriété appartient aux Marcilhacy jusqu'en 1952, une « résidence » conserve cette demeure et une partie du parc au n° 27, rue Henri-Savignac.

En face, progressivement, M. Vandenhaut fait l'acquisition de l'ensemble des terres, au lieu-dit « Les Tybilles », dominant la verrerie, au-dessus de la rue des Buttes. Il édifie une imposante demeure entourée d'un parc pittoresque et boisé avec une vue panoramique superbe englobant Paris et la boucle de la Seine ; la Villa des Tybilles, accompagnée de communs somptueux et de vastes serres nécessaires au fleurissement du parc, est saccagée une première fois par le déplacement de la route des Gardes lors des travaux d'élargissement de la ligne Paris-Versailles ; elle vient de succomber sous la pioche des démolisseurs, après un incendie, pour faire place finalement à un établissement gériatrique.

En 1845, l'abbé Poiloup achète, pour y créer un collège



La route des Gardes devant les Montalais en 1829 ; communs du domaine, pigeonnier. Lavis de Justin Ouvrié (*Musée d'Art et d'Histoire de Meudon*).

au lieu-dit « Les Moulineaux », une propriété qu'il agrandit par l'achat de propriétés voisines. En 1852, le collège est vendu à un groupe de prêtres de Vaugirard. Faisant suite à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, un jugement du Tribunal civil de la Seine nomme un liquidateur des biens de la Compagnie de Jésus, alors propriétaire du collège. De chicaneries en chicaneries, d'inventaires en procédures, l'affaire traîne et le 13 juin 1913 un nouveau jugement du Tribunal civil de la Seine autorise enfin l'aliénation de l'immeuble au profit de la Ville de Meudon, moyennant le prix de 250 000 francs pour une superficie de 72 397 m<sup>2</sup>. De grandes discussions naissent au sein du conseil municipal pour envisager l'utilisation des terrains. Elles n'aboutissent qu'à la construction d'un octroi et d'une école (l'actuel groupe Pierre-Brossolette) agrandie après la dernière guerre à la suite des bombardements de la maternelle et de l'école des filles ; elles butent, par contre, sur les projets d'un hôpital, d'un terrain de jeux, d'un jardin public et d'une voie reliant le carrefour de la Ferme à la gare de Meudon, à travers la colline. D'ailleurs, le 19 août de la même année, la ville revend la partie basse à la Société des Compteurs à Gaz ; cette partie est occupée par les usines Chausson ainsi que par les Forges et Ateliers de Meudon, devenus plus tard Maco-Meudon.

## ACTIVITES ET INDUSTRIES

En 1816, la verrerie reste l'activité principale de ce quartier, dirigée alors par Jean Casadavant, gentilhomme-verrier et « fermier de la Verrerie du Bas-Meudon » depuis 1805 ; reprise par son fils, elle continue son activité jusqu'en 1850. La verrerie passe aux mains de la Société Laurent, qui a pour gérant F. Meldon de Sussex. Modernisée, devenue la Cristallerie de Sèvres, son exploitation selon des méthodes artisanales se poursuit pendant de nombreuses années, avec une production de très grande qualité. Ce n'est qu'après la guerre de 1914, suite aux mauvaises conditions économiques des années 20, avec la concurrence étrangère, que la famille Landier se voit dans l'obligation de fermer la cristallerie, fleuron de l'industrie meudonnaise pendant près de deux siècles. Les bâtiments disparaissent très vite devant la fièvre expansionniste de Louis Renault, mais ceci est une autre histoire...

A quelques pas de là, en 1816, sur le territoire de la commune d'Issy, une briqueterie utilise les argiles affleurant dans le secteur. Bien que n'étant pas sur notre commune, cette briqueterie joue un rôle important dans la vie de la population laborieuse.

Nous avons vu qu'une nouvelle industrie s'est implantée, en 1835, dans le quartier : la fabrique de capsules du Bas-Meudon.

Le maire de Meudon, dans son rapport annuel, écrit au préfet le 27 août 1835 :

*« Cet établissement, tout nouveau chez nous, est dirigé par MM. Gaupillat et Delion... La première année (1835) produira environ 200 000 amorces fulminantes dont les trois quarts sont livrés à l'exportation.*

*MM. Gaupillat et Delion occupent 75 ouvriers...*

*Je n'ai pas la proportion des divers ouvriers mais j'ai tout lieu de croire que les femmes et les enfants en forment le plus grand nombre. »*

La capsulerie développe son activité, employant en 1873, 100 ouvriers, 150 en 1883. Reprise par Gévelot, elle devient la cartoucherie qui fonctionnera pendant encore de nombreuses années.

La famille Gaupillat s'installe dans une belle maison carrée entourée d'un parc boisé et construite sur l'emplacement du potager des Montalais, au-dessous de la route des Gardes. Elle sera démolie dans les années 70 pour laisser place au groupe d'habitations « Les Rivières ».

Le Bas-Meudon et les Moulineaux ont toujours attiré fortement l'attention par l'exploitation d'une terre connue sous le nom de blanc de Meudon ou d'Espagne, employée sur tous les bâtiments qui sillonnent les mers, pour le fourbissage des objets en cuivre.

Les premières exploitations connues aux Montalais datent du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles s'étendent au XIX<sup>e</sup> siècle mais les moyens mis en œuvre restent très rudimentaires et assez archaïques, ce qui conduit à certaines catastrophes et à une réglementation plus sévère à partir de 1868.

Cette craie connaît, au XIX<sup>e</sup> siècle, de grandes utilisations industrielles dans plusieurs domaines, entre autres : peinture, dorure, verrerie, fabrication de la chaux, sans oublier les usages ménagers.

En 1835, six carriers fabriquent annuellement, chacun, entre deux cent cinquante mille et quatre cent mille pains de six cents grammes. Les petites exploitations familiales du Bas-Meudon et des Montalais seront, au XIX<sup>e</sup> siècle, remplacées progressivement par des entreprises industrielles. Un journaliste passionné de science et de technique, Emile Girardin, achète, en 1876 au Bas-Meudon, un terrain en vue de créer une fabrique industrielle de blanc. La description de l'usine nous permet de revivre les phantasmes d'un Jules Verne ou d'un Zola au vu du rôle joué par la machine et de toute la symbolique du progrès qu'elle représente. A raison de vingt-quatre tonnes par jour, cette craie extraite sera transportée par des wagonnets, des monte-charges, des vis d'Archimède, broyée par des concasseurs et traitée dans des cuves, le tout animé par une puissante machine à vapeur.

Trente-cinq mille pains sont manipulés par jour dans un séchoir ventilé à l'air chaud, par deux enfants. Trente-cinq à cinquante ouvriers produisent huit à dix mille tonnes par an de blanc.



62. BAS-MEUDON  
Sortie des ouvriers de la Cristallerie de Sèvres

Cette production intensive du blanc ne va pas sans poser de problèmes, l'extension de la carrière étant limitée. En 1885, l'ingénieur des Mines donne un avis défavorable à la prolongation de certaines galeries sous le chemin des Buttes.

Nous avons vu précédemment que, vers 1685, il y avait des fours à chaux sur le bord de Seine, pour les Bâtiments du Roi. Dès 1818, M. de Saint-Léger réalise une usine produisant de la chaux hydraulique artificielle en continu, toujours au Bas-Meudon et une autre usine similaire s'installe sur Issy ; en 1845 l'établissement le plus important en ce genre est connu sous le nom de Bilbille Fayard et Compagnie.

Une production nouvelle, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, se développe dans ces galeries.

C'est la culture des champignons de couche dits de Paris qui trouve là, humidité et température constantes, aération, toutes les conditions idéales de croissance.

Les champignonnistes assurent en même temps l'entretien et la surveillance des galeries, les drainages et la ventilation nécessaires à la sécurité des carrières.



## LA VIE DU QUARTIER

La vie quotidienne dans ce quartier ne va pas toujours sans poser quelques problèmes à la mairie ; nous trouvons dans les archives municipales les traces de infractions commises par une population quelque peu frondeuse.

Mais la grande préoccupation des habitants est l'état des chemins dégradés par les fardiens et par les eaux dévalant la pente des sentiers.

Les scories de la verrerie sont déversées sur les bords de l'eau, repoussant progressivement le chemin de halage et rétrécissant ainsi le cours du fleuve. Vers 1850, plusieurs demandes sont adressées à M. le Maire dans le but d'aliéner certains lots de terres communales ; plusieurs de ces terrains sont loués et des constructions légères s'y sont élevées dans l'illégalité. Pour clarifier la situation, le 26 juin 1852, le Conseil décide l'aliénation de ces terrains, à raison de 8,75 francs le mètre superficiel, à l'amiable, par lots. Un délai de dix ans est accordé à ceux qui ne peuvent payer comptant. Un plan détaillé est conservé aux Archives municipales et aux Archives départementales, sur lequel figurent les lots et les noms des acquéreurs. C'est à partir de cette

époque que vont s'édifier les maisons en bord de Seine et que nous découvrons les guinguettes, d'autant que, depuis l'exposition de 1867, un service de bateaux en provenance de Paris dessert les rives du Bas-Meudon.

En 1876, Emile Contessenne est autorisé à installer une quinzaine de guéridons sur le terrain communal appelé « square » devant son établissement « Au Port de Meudon ».

Le quartier jouit d'une fâcheuse réputation car il est peuplé de familles de pêcheurs en Seine, de charbonniers, de verriers aux mœurs peu commodes. De belles bagarres y opposent dans les tavernes, jardiniers de Bellevue et habitants du quartier lors des petits bals. Le port du Bas-Meudon n'est plus guère utilisé, assurant seulement les besoins locaux ; les carrières de pierre voient leur production décliner, l'exploitation de la craie dans ce quartier, en cette fin de siècle, est presque abandonnée, suite à la catastrophe des Montalais en 1868 et au durcissement des règlements d'exploitation. Cet événement oblige les établissements Malsac directement concernés à ouvrir de nouvelles carrières, exploitées avec rigueur dans le quartier du Val (les carrières du secteur Arnaudet) après la guerre de 1870.

Malgré de vastes projets d'urbanisme entrepris dans Meudon par des municipalités audacieuses, le quartier reste à l'écart.

En 1884, une grave crise municipale secoue Meudon avec la tentative séparatiste de Bellevue entraînant le Bas-Meudon dans une opération de création d'une nouvelle commune. Cette séparation est refusée définitivement par les autorités en 1887.

Après la suppression de la chapelle des Jésuites, à la Ferme, pour répondre aux besoins de la population, il est décidé, en 1906, de construire un lieu de culte près de la gare du Bas-Meudon : la chapelle du Bas-Meudon — « Notre-Dame de la Mouise » — comme l'appelaient affectueusement les ouvriers — desservie par les prêtres de Bellevue, où les travailleurs immigrés du quartier se présentent en grand nombre, permettant à certaines dames patronnesses de Bellevue de s'occuper de « leurs pauvres ». Les messes et les prêches sont dits en quatre langues : français, allemand, polonais et même en breton, tant est forte la colonie bretonne et cela bien avant Vatican 2 ! Cette église ressemble à l'église Notre-Dame-du-Travail de Paris, alliant charpente métallique et briques. Elle existe toujours, vivante et accueillante dans la rue Hélène-Loiret, sous la gare du Bas-Meudon ; sa cloche « Paule » appelle les fidèles depuis 1913.

La vie du quartier est marquée par le rythme périodique des crues de la Seine. En 1910, les maisons sont envahies par l'eau, obligeant les habitants à venir trouver refuge dans la chapelle avec leur mobilier. Cette scène pittoresque a été revécue récemment lors d'une des dernières crues obligeant « Peppone » à venir abriter ses appareils électroménagers chez « Don Camillo ».

Les berges de la Seine se couvrent de maisons de plaisance aux décors émaillés, les guinguettes et restaurants de pêcheurs animent ses rives. Le tableau de Galerne, exposé au musée de Meudon, permet de voir que l'aspect des lieux a peu changé jusqu'à ces années dernières, si l'on excepte les constructions Renault. On reconnaît facilement les maisons qui existent encore de nos jours, mais pour combien de temps ?



dizaine d'années plus tard, reliant Huet à l'école des Impressionnistes ; Troyon, né à Sèvres, travaille à la manufacture, consacrant ses loisirs à la peinture des paysages, portant une attention très vive aux changements de lumière. Citer tous les artistes, connus ou moins connus, qui consacèrent une partie de leur œuvre à célébrer les rives de notre fleuve, serait trop long : Cézanne, Jongkind, Lebourg, Sisley, Manet, Morisot, sans oublier W. Boggs, Galerne, Tcherkessoff...

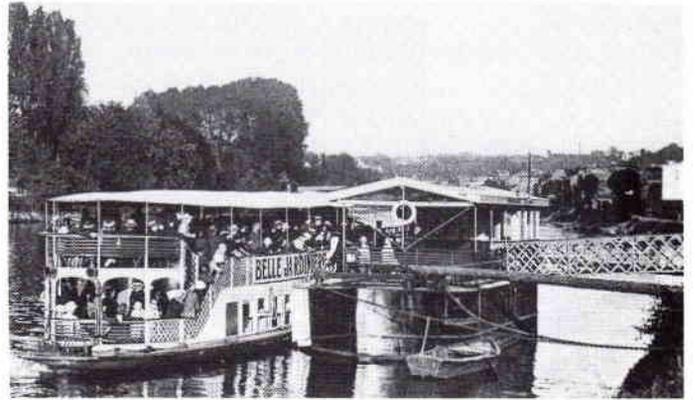
La partie de canot sur la Seine, en galante compagnie, les stations dans les guinguettes du Bas-Meudon sont une attraction pour les Parisiens. On s'attable, à la bonne franquette, au cabaret du Poisson Rouge, au Chat Noir, ou au Martin-Pêcheur sur la place du Port, devant des cornets de frites, des assiettes de moules ou de friture de Seine. La clientèle est mélangée. L'endroit le plus « chic » est Chez

## LE BAS-MEUDON ET LES ARTISTES

Cette présence de l'eau, le décor agreste des îles Seguin, Saint-Germain et Chabanne (aujourd'hui disparue, englobée dans l'île Saint-Germain) plantées de saules et de peupliers, attirent les artistes peintres et les poètes tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

En 1835, le baron Gros, peintre célèbre de l'épopée napoléonienne, est retrouvé, noyé, dans la Seine au Bas-Meudon : accident, suicide, nul ne peut répondre.

« Lorsque Français, Corot, Daubigny abandonnèrent la formule classique pour peindre sur nature, ils partirent bravement le sac au dos et le bâton à la main en quête de nouveaux horizons. Et ils n'eurent pas à aller loin : ils tombèrent tout de suite sur des pays délicieux, ce fut Français et quelques-uns de ses amis qui découvrirent Meudon... », ainsi Zola décrit-il pour nous ce qu'était, il y a cent ans, ce coin charmant d'Île-de-France qui inspira tant de peintres. Paul Huet connaît ses premiers émois artistiques dans l'île Seguin dès 1817. « Le bac du Bas-Meudon », œuvre claire, annonce le futur tableau « Impression marine » peint une



Les bords de la Seine au Bas-Meudon : le débarcadère des bateaux parisiens, station du Funiculaire.

Haloppé, à l'enseigne de la Pêche Miraculeuse, où passe toute la haute société de la Troisième République. On y fait bonne chère et la cave est appréciée. En un temps, tous les vendredis, Félix Faure arrive au Vert Logis, chez Madame Steinheil, au chemin des Lacets ; ils vont prendre leurs repas à la Pêche Miraculeuse, en tête à tête. Le Bas-Meudon reste un but de promenade ; dimanches et jours de fêtes, les habitants des faubourgs de Paris font le siège du ponton du Pont Royal pour embarquer dans les « Mouches » ou dans les « Hironnelles », afin de jouir de la verdure, des coteaux ombrés et de l'eau. Ce voyage coûte vingt centimes par personne (0,10 franc en semaine). Il y a affluence les jours de fêtes nautiques, quand les joueurs de Sèvres et de Meudon s'affrontent.

Le Bas-Meudon, pendant un siècle, verra cohabiter sans encombre l'industrie et le « tourisme » des bateaux parisiens.

A quelques pas de là, au début de ce siècle, un industriel, Louis Renault, développe, de manière importante, la construction de voitures automobiles de sa conception, dans ses ateliers de Billancourt, de l'autre côté de la Seine. Dévoreur d'espaces, il cherche à s'étendre ; c'est alors que le Bas-Meudon va vivre cette page de l'histoire industrielle de plus de soixante années, mais qui, hélas, marque la fin d'une époque et la fin d'un mode de vie.



Le Bas-Meudon, route de Vaugirard : Restaurant «La Pêche Miraculeuse».

Henri CLOUZEAU

## LES MORCELLEMENTS DU DOMAINE DE LA MARQUISE DE POMPADOUR DE 1825 AU BELLEVUE ACTUEL

Il est intéressant de rappeler les étapes principales de la naissance, la courte vie et la disparition du domaine de Bellevue.

Les morcellements successifs créèrent les conditions de la naissance d'un village. Ce projet n'aboutit pas, mais le quartier de Bellevue est devenu l'un des plus agréables à vivre de Meudon, dont il importe de sauvegarder avec ténacité la cadre de vie ainsi que les vestiges valables d'un passé historique.

### GENÈSE DE BELLEVUE

Le château de Bellevue est né d'un caprice de la Marquise de Pompadour, davantage séduite par le très beau paysage laissant voir du haut du coteau surplombant le Brimborion, vers la Seine et les tours de Paris, que par la garenne inhabitée du lieu.

En 1750, à l'apogée de son influence sur Louis XV, « pendant mon règne » comme elle se plaisait à le dire, elle avait déjà construit ou transformé quelques châteaux ou belles maisons. Elle déploya son goût et ses talents qui étaient grands à créer une merveilleuse demeure.

Piganiol de la Force l'a superbement décrite : « De toutes les maisons de plaisance qui ont mérité le nom de Beau-séjour, Beaugard, Belvédère ou Beauvoir (l'ancien nom du site), pas une ne pouvait se comparer au château de Bellevue. »

Il fut décoré par les plus grands peintres et sculpteurs de son temps : Van Loo, Boucher, Coustou, Pigalle, Falconet. Garnier d'Isle créa les Jardins, sans aucune faute de goût. « Elle était des nôtres » a dit Voltaire de la belle marquise.

Cette merveille ne dura pas un demi-siècle.

Madame de Pompadour vendit son château au roi en 1757, qui l'agrandit pour en faire un domaine royal. Un peu plus tard, un appartement y fut installé pour Madame Du Barry, nouvelle favorite. Bon nombre de transformations et d'agrandissements furent apportés qui n'ajoutèrent rien, bien au contraire à l'esthétique du château. A la mort de Louis XV en 1774, ses filles, Adélaïde, Victoire et Sophie en devinrent propriétaires. Elles en modifièrent la distribution et la décoration sans additions extérieures.

Toutefois le parc fut profondément modifié, ses limites repoussées jusqu'à la route du Pavé des Gardes pour créer le jardin anglais.

La mode des bergeries à la façon du Petit Trianon de Marie-Antoinette s'installa à Bellevue. Un hameau et une ferme furent construits et le potager, en bas de la rue Ernest-Renan actuelle, considérablement agrandi.

La gestion du domaine fut exemplaire ; l'abbé de Rualem, logé au pavillon de Brimborion, au bord de la Seine, en était l'intendant général.

Une partie boisée du jardin anglais subsiste encore dans le parc bâti, contigu à la Maison des Colonnes. Son aspect définitif avec les dernières plantations et clôtures date de 1780.

Un système de drainage complexe, étang, bassins, ruisseaux et lacs, assainissait le terrain riche en sources.

Ces sécurités n'existent plus. Ceci explique les infiltrations dommageables aux constructions actuelles de l'ancien parc.

Au départ des Princesses pour l'exil en 1791, et après son pillage, le château est déclaré « bien national ».

### DISPARITION DU CHATEAU ET PREMIERE DECOUPE DU PARC

Après diverses utilisations, très délabré, le château est vendu par adjudication en 1797 à Charles Testu, ancien inspecteur général de la cavalerie, acheteur à bas prix de biens nationaux. Il en continua le saccage en démolissant plusieurs corps de logis et une partie du Hameau.

Achille Guillaume, financier et spéculateur immobilier avisé, racheta le domaine en 1824.

Il en fit lever un plan pour le diviser en lots à vendre bâtis et non bâtis. Pour les constructions envisagées et aussi pour constituer une réserve de matériaux, il fit abattre le corps principal du château et certaines dépendances. Les anciennes allées du parc devinrent les nouvelles rues. Le lotissement comprend :

- Tout le parc à la française, les deux terrasses, le jardin bas et les potagers, à l'exclusion du jardin anglais, divisé plus tard en deux domaines : de la tour et des colonnes.
- Des rampes, des tunnels d'accès aux terrasses et des voies de dessertes sont construits. Les lots étaient d'une surface moyenne de 1 arpent 50 équivalant à un demi-hectare, exception faite des parcelles plus petites, proches de l'ancien château, de 1 000 m<sup>2</sup> environ qui devaient constituer le cœur du nouveau village.

Difficiles au départ, les ventes s'accéléraient après que la ligne de chemin de fer de l'Ouest, opportunément détournée grâce aux relations du promoteur également administrateur de la compagnie, passât dans le lotissement. Une gare sera même créée.

Dans les lots ainsi constitués se bâtirent de belles demeures dont bon nombre sont encore l'ornement de Bellevue.

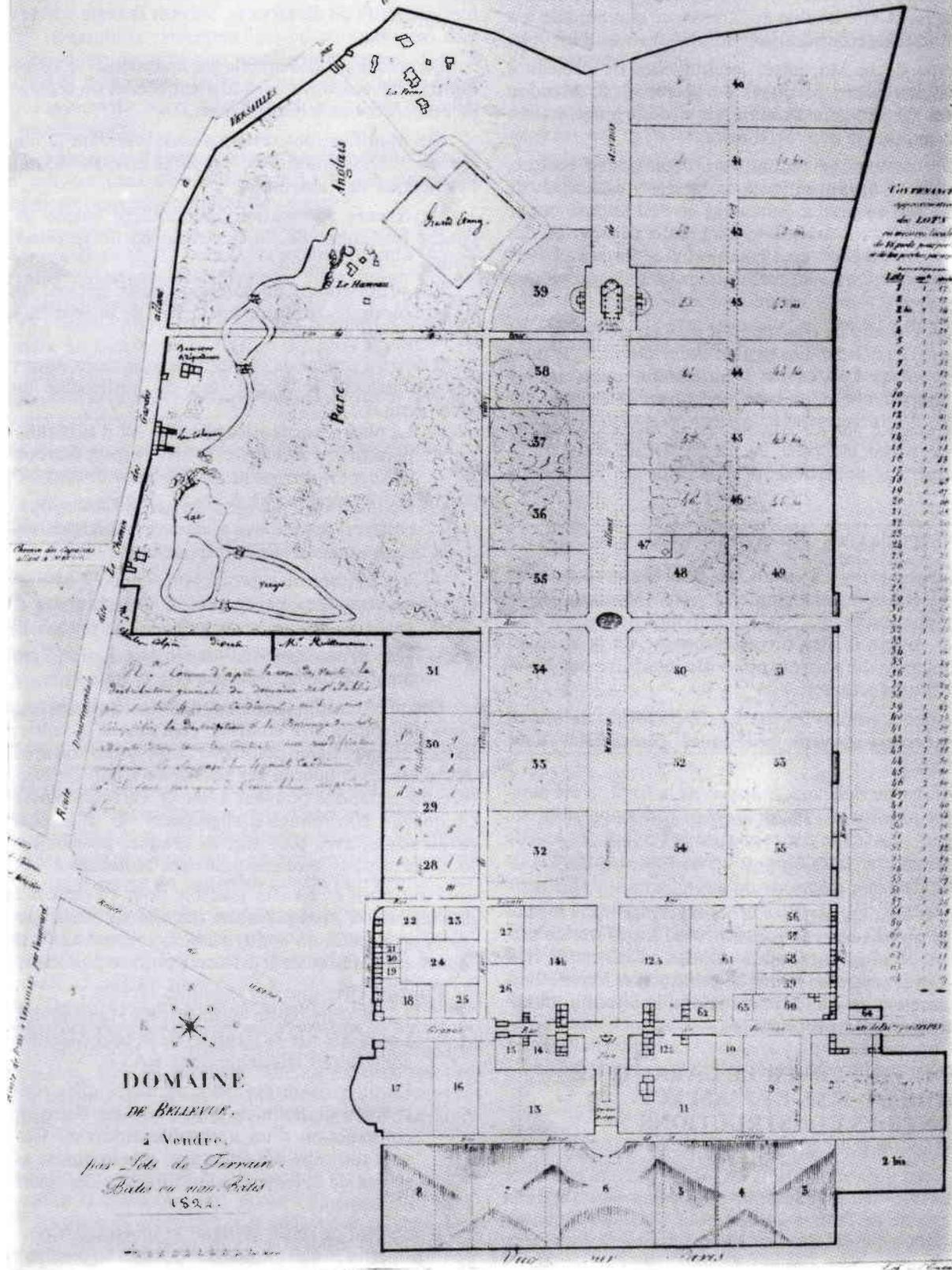
### CREATION DU DOMAINE DE POURTALÈS ET SON FRACTIONNEMENT

Des parcelles mitoyennes ont été parfois regroupées. La plus importante opération de rassemblement a été réalisée par la famille de Pourtalès : près de 10 hectares d'un seul tenant délimité par l'avenue Amélie, actuellement avenue du 11 Novembre, la route des Bruyères et la voie ferrée. Un élégant château y fut construit.

C'est cet ensemble qui est à l'origine du second lotissement de 1925, il fut dénommé « Parc du château de Bellevue », faisant référence non pas au château de Madame de Pompadour mais à celui des Pourtalès. C'est à cette époque que la Société « Pharos » spécialisée dans les opérations de lotissement acquiert le domaine et procède à son aménagement et à sa découpe : 192 lots d'une superficie moyenne de 500 m<sup>2</sup>. Des rues sont créées sur le tracé des allées de

Bois de Meudon - Travaux au terrain

Bois de Meudon  
Travaux au terrain



l'ancien parc du château de 1750, et deviennent : les rues Nungesser et Coli, du Bassin, Eiffel, Massenet, Georges-Vogt, des Coutures. Elles sont bordées latéralement par la route des Bruyères et l'avenue du 11 Novembre.

Pour 2/5 de sa surface, ce lotissement dépend du territoire de Sèvres. Cette double appartenance communale n'a pas été la source de complications administratives majeures.

Au temps de la Marquise, les querelles de préséance entre les titulaires des paroisses de Sèvres et de Meudon étaient vives : les bénéfiques temporels et de prestige étaient d'importance pour la cure privilégiée.

Le cahier des charges initial, rigoureux pour l'époque, voulait avant tout garantir le caractère résidentiel de l'ensemble ; son respect a été assuré et l'est encore par le Conseil syndical du lotissement. Le plan d'occupation des sols (P.O.S.) de Meudon en 1982 et celui de Sèvres en 1983 uniformisent et même renforcent les règles de protection pour l'essentiel.

Quant au château de Pourtalès, il fut racheté par la congrégation du Tiers Ordre Enseignant Saint-Dominique pour y installer le collège Lacordaire. Il fonctionna jusqu'en 1939 où il fut réquisitionné pour créer un hôpital militaire.

Occupé ensuite par les Allemands, et à leur départ par divers services français, pillé, en partie détruit, il fut transformé et aménagé pour devenir la Maison des Enfants de Sèvres.

## LA COMMUNAUTE DE BELLEVUE

Terre inhabitée il y a deux siècles, de création récente, de population très majoritairement étrangère à Meudon, Bellevue suscita plusieurs tentatives d'autonomie communale au XIX<sup>e</sup> siècle. L'une d'elles fut assez proche de la réussite, mais l'opiniâtreté du pouvoir politique, conforté par l'évêché, les fit toutes échouer.

Les méthodes employées par les divers lotisseurs ont eu des conséquences souvent bénéfiques perceptibles dans l'habitat actuel.

Le territoire de Bellevue, mitoyen de la forêt, a été aménagé : terres améliorées, plantées, avec une emprise au sol des bâtiments très faible par rapport à la surface des lots de 1825. La première opération d'urbanisme a préservé le milieu naturel.

Au fil des ans, les partages d'héritages, les taxes locales déjà lourdes ou les revers de fortune firent transférer un certain nombre de propriétés, cibles idéales en raison de leur superficie élevée, entre les mains de promoteurs immobiliers qui y implantèrent de grands immeubles d'habitation, modifiant sensiblement l'aspect du site.

## COMMENT PRESERVER LE CARACTERE SYLVESTRE DU SITE ET L'ASPECT COHERENT DES CONSTRUCTIONS ?

Beaucoup d'arbres ont été conservés ; l'obligation de remplacer ceux qui sont détruits est le plus souvent respectée mais, il faut un demi-siècle pour qu'un baliveau assure la couverture verte de l'arbre sacrifié pour cause de construction.

Le phénomène de déboisement qui frappe Saint-Cloud et d'autres localités voisines menace Bellevue et d'autres

quartiers de Meudon. Rares sont encore présents les arbres témoins du parc de la Marquise, tel le beau cèdre situé à proximité de la place du Bassin.

Le dernier lotissement de 1925, morcelant le domaine des Pourtalès, est resté zone pavillonnaire, excluant immeubles collectifs ou de services, suivant la règle stricte énoncée à sa création.

La vocation résidentielle est maintenue, mais peu à peu nombre de maisons s'agrandissent d'ailes ou d'étages, voire de constructions indépendantes.

Ces modifications restent sans doute dans la limite tolérée du P.O.S. mais avec un effet parfois douteux pour l'esthétique de l'ensemble.

La récente spéculation immobilière lancée de Tokyo pousse les limites de Paris vers la partie verte de la couronne.

Les propriétaires de pavillons et de terrains, même de surface modeste, sont souvent l'objet de pressantes sollicitations d'achat.

Il devient urgent de se poser des questions pour protéger l'environnement et ce qui reste du patrimoine historique architectural :

- Le plan d'occupation des sols est-il suffisant avec ses paramètres actuels, et le seul respect des coefficients définis est-il capable de préserver l'essentiel ?
- Ne faudrait-il pas ajouter, parallèlement aux facteurs chiffrés, des critères d'essence esthétique, voire artistique, mais difficilement quantifiables ?
- Les notions de « protection » et de « conservation » ne font-elles pas penser à des combats d'arrière-garde ?
- Une dynamique de l'amélioration et de l'embellissement ne devrait-elle pas être définie ?

Des préconisations entrant dans le détail des restructurations pourraient être étudiées, concernant la voirie, les clôtures : murs et haies, nature et couleur des toitures et façades, essences et densité des plantations, etc. Certaines de ces recommandations pouvant avoir un caractère aussi impératif que les contraintes d'alignement ou la périodicité des ravalements, avec bien sûr, de grandes possibilités d'échelonnement dans le temps pour leur réalisation.

Pourrait-il être enfin possible pour l'avenir d'éviter les destructions d'irremplaçables témoins du passé par promoteurs, architectes ou constructeurs, souvent au fait des conséquences néfastes de leurs actes pour le patrimoine ?

Pour ne citer que des exemples récents :

- La destruction de bâtiments du Hameau des filles de Louis XV, de la ferme et de la tour Marlbrook pour construire l'ensemble de la RATP.
- La disparition des deux dernières ailes restantes du château de Bellevue dont l'aile des Bains, lors de la construction d'un immeuble moderne. Ces méfaits sont toujours possibles avec une impunité assurée en raison de la lenteur administrative des opérations de classement.

Il convient de rester vigilants et imaginatifs pour essayer de transmettre le patrimoine de Meudon en meilleur état que nous l'avons recueilli.

Henri BÉGUÉ

## COMPTE RENDU DE L'ENQUÊTE FAITES AUPRÈS DES ADHÉRENTS

Nous remercions vivement les personnes qui ont répondu au questionnaire que nous avons inséré dans le bulletin N° 72 du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon et qui avait pour objet de mieux connaître vos priorités et vos préoccupations.

Nous avons reçu 81 réponses sur environ 620 bulletins envoyés, soit un taux de réponses de 13 %, ce qui est un taux très élevé pour une enquête de ce genre.

A la première question, concernant l'ancienneté de l'adhésion au Comité, 52 personnes ayant répondu (65 %) avaient plus de 10 ans d'ancienneté, 8 personnes (10 %) étaient adhérentes du Comité depuis 5 à 10 ans et 19 personnes (25 %) depuis moins de 5 ans. On constate un certain attachement au Comité et la fidélité des plus anciens.

Les motifs de l'adhésion au Comité sont très divers. On peut cependant regrouper sous plusieurs rubriques ceux qui reviennent le plus souvent :

- la protection et la mise en valeur du patrimoine, la conservation des sites,
- la sauvegarde du passé et du caractère historique de Meudon,
- le maintien de l'environnement, du cadre et de la qualité de la vie,
- le souci d'éviter les destructions, d'entraver l'enlaidissement et de préserver la beauté,
- une intervention plus efficace auprès du Conseil municipal,
- par sympathie et soutien au Comité.

Il nous a paru intéressant de relever le commentaire d'une personne ayant répondu au questionnaire et qui nous écrit : « Arrivé à Meudon en 1920, y ayant vécu toute ma jeunesse, y étant revenu après 40 ans d'absence et ayant pu apprécier ainsi la façon dont les Meudonnais ont su préserver la qualité de la vie, j'ai tenu à participer, en adhérant au Comité, à cette œuvre de conservation du patrimoine. »

D'une manière générale, les personnes ayant répondu sont satisfaites des résultats obtenus par le Comité. 48 personnes sont satisfaites ou très satisfaites, 15 le sont partiellement, 1 pas du tout et 17 n'ont pas répondu à la question. Quelques-unes nous reprochent notre manque d'indépendance vis-à-vis du Conseil municipal, d'autres des positions trop douces. Certaines estiment, avec gentillesse et compréhension, que les résultats obtenus ne sont pas toujours à la hauteur des efforts déployés et que nos moyens sont faibles, notamment face aux promoteurs et à l'administration.

Le bulletin est jugé, par la très grande majorité, de très bonne qualité et beaucoup ont profité de l'occasion pour remercier les auteurs d'articles et la rédactrice en chef. Des souhaits ont été émis pour que les articles comprennent moins de vocabulaire technique, que soient de temps en temps publiées des biographies sur les personnalités ayant

vécu à Meudon et qu'il y ait plus d'informations sur l'avenir et les projets à Meudon.

En ce qui concerne le format du bulletin, 20 personnes souhaitent qu'il adopte les normes européennes, 25 ne le désirent pas et 36 sont indifférentes.

Les idées fondamentales que le Comité doit défendre peuvent être aussi regroupées en plusieurs rubriques. La protection de l'environnement, le refus d'une trop grande densification (références négatives à Sèvres, Boulogne, Issy-les-Moulineaux), le souhait d'une cité équilibrée, le désir de protéger le patrimoine (même modeste) qui fait partie du cadre de vie, le souhait de rénover (plutôt que de détruire) et de créer une urbanisation intelligente sont les thèmes qui reviennent le plus souvent.

La question portant sur les domaines prioritaires à traiter fait nettement apparaître l'environnement et la protection du patrimoine en tête du classement ; Rodin, le Bas-Meudon et la circulation viennent ensuite, puis la Grande Perspective et Chausson.

	1 <sup>re</sup> position	2 <sup>e</sup> position	3 <sup>e</sup> position
Environnement	17	11	13
Protection du Patrimoine	14	17	10
Circulation, stationnement	11	16	14
Rodin	11	9	9
Bas-Meudon	11	8	9
Grande Perspective	10	6	4
Chausson	5	3	6

Si nous appliquons un coefficient 3 aux priorités arrivées en première position, un coefficient 2 à celles en deuxième position et un coefficient 1 à celles arrivées en troisième position, nous obtenons les résultats suivants :

Protection du patrimoine .....	86
Environnement .....	86
Circulation, stationnement .....	79
Rodin .....	60
Bas-Meudon .....	58
Grande Perspective .....	46
Chausson .....	27

A noter que la protection de la forêt a souvent été citée comme priorité d'action du Comité.

Enfin, 33 personnes ont accepté de nous apporter occasionnellement leurs compétences dans les divers domaines que nous avons proposés et nous les en remercions vivement.

Bertrand BOUSSER

## NOUVELLES BREVES

Les nouvelles parues dans le N° 71 complétées par le supplément au N° 72 qui a été adressé en juillet dernier à tous les adhérents, ont donné de manière aussi complète que possible l'état des affaires en cours concernant notre ville, qui ont été suivies et parfois initiées par notre Conseil d'Administration.

Le calme traditionnel des mois d'été ne leur ayant pas apporté de changements significatifs au moment de mettre sous presse ce nouveau bulletin, la présente rubrique sera faite, en grande partie, d'informations relatives au fonctionnement interne de notre association.

### RÉUNIONS DE RENTRÉE DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

On retiendra de la réunion du Bureau du 19 septembre suivie par celle du Conseil du 2 octobre, les dispositions nouvelles suivantes :

#### • Mission "Forêt", transfert de la charge

On sait que depuis de nombreuses années, M. Larré a assumé avec un parfait dévouement et une très grande efficacité toutes les missions de liaison avec l'Office National des Forêts ainsi que l'organisation annuelle de l'opération « Forêt propre » d'une très grande portée pédagogique et celle de visites en forêt réunissant, sur un thème déterminé, tous ceux de nos adhérents désireux de profiter, sur le terrain, des explications données par un spécialiste de l'Office.

Les membres du Bureau et à leur suite ceux du Conseil ont pris acte avec beaucoup de regret de la demande de M. Larré d'être remplacé dans ses diverses activités et, après lui avoir exprimé toute leur reconnaissance pour sa précieuse collaboration, ont désigné Mme Lacharme, actuellement déléguée de quartier qui, pressentie par le président a bien voulu accepter la charge des missions auparavant dévolues à M. Larré.

#### • Cooptation d'un nouveau membre du Bureau chargé de mission

Sur proposition du président Ader et du Bureau, le Conseil a désigné M. Daniel Soreau comme nouveau membre du Bureau avec mission de suivre le devenir de l'espace que libérera le départ des ateliers Renault et plus largement, les projets relatifs à l'aménagement du Bas-Meudon. Cette désignation est particulièrement justifiée par l'activité de M. Soreau dans ce domaine, activité qui s'est concrétisée par l'élaboration d'un rapport. On sait que celui-ci a été soumis à différentes personnalités comme étant la synthèse des réflexions de notre Comité, sur ce que devrait être le développement futur du quartier bordant la Seine à Meudon, dans une perspective de préservation d'un site dont le caractère exceptionnel est reconnu par tous.

#### • Augmentation des cotisations

Depuis plusieurs années, en dépit de l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement, notamment du coût du Bulletin, le montant de la cotisation n'avait pas été relevé. Par décision du Conseil, le nouveau montant est fixé à partir de 1991 à :

membre actif : ..... 80 F  
membre bienfaiteur : ..... à partir de 150 F

### HEUREUX ABOUTISSEMENT DES DÉMARCHES DU COMITÉ EN VUE D'INSCRIPTIONS A L'INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Nous avons eu connaissance au fur et à mesure de leur signature par le préfet de Région des cinq arrêtés d'inscription à l'inventaire supplémentaire qui concernent des propriétés dont mention avait été faite dans le N° 70 (1989). Par ordre chronologique ces arrêtés sont relatifs à :

- façade et toiture du bâtiment situé 67 route des Gardes,
- maison des Colannes et grotte artificielle situées 62 route des Gardes,
- parcelle n° 302 située 59 route des Gardes (« Petit Bellevue »),
- façade et toiture du bâtiment situé 61 route des Gardes,
- glacières de l'ancien château de Bellevue (1, allée de Bellevue).

### ZAC « ESPLANADES DE RODIN »

L'ouverture de l'enquête publique primitivement fixée au 17 septembre a été reportée au **15 octobre** et sera close le **24 novembre**.

Bien entendu, une prochaine réunion de notre Conseil d'Administration est prévue pour la mise au point de l'avis du Comité qui sera remis par le président au Commissaire-enquêteur. Toutefois, afin que celui-ci recueille le maximum d'informations, il est recommandé à chaque membre du Comité de Sauvegarde des Sites, comme à tout Meudonnais de s'informer en consultant en Mairie le dossier soumis à l'enquête publique et de donner indépendamment de l'avis de notre association, son point de vue personnel sur les aspects du projet qui lui paraissent les plus importants. Cet avis peut être envoyé directement au Commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : M. Pierre Melin, 1, rue Pissarro - 75017 Paris, ou être consigné dans le registre prévu à cet effet, en Mairie.

### UN RÊVE QUI POURRAIT DEVENIR REALITE

Quel Meudonnais n'a pas rêvé de la prolongation d'une ligne de métro pour desservir sa ville ? Notre Comité s'est intéressé à cette éventualité depuis de nombreuses années, pour Meudon-la-Forêt et, comme le rappelle Mme J.M. Goubelin dans ce numéro, le regretté Président Moraine y était très attaché et ne manquait aucune occasion de développer ses arguments en faveur d'un tel projet.

La nouvelle d'une action concertée des Maires de Plessis-Robinson, Clamart, Meudon et Vélizy en vue du prolongement de la ligne de métro n° 13 en passant par ces quatre communes est apparue à tous comme la manifestation de leur volonté de voir aboutir ce que d'aucuns espéraient sans y croire vraiment, tant le projet est ambitieux.

Notre Comité s'est félicité de sa reprise et compte bien en suivre les développements, sachant qu'il est d'un intérêt primordial non seulement pour les Forestois mais aussi pour tous les Meudonnais en raison de l'incidence qu'aurait la

mise en service de cette ligne sur la diminution du flux de circulation qui engorge actuellement le carrefour de la Ferme aux heures de pointe, et dont une partie non négligeable provient de Meudon-la-Forêt.

Paulette GAYRAL

---

## Ultime rappel

### Dîner dansant du 25<sup>e</sup> anniversaire de notre Comité

**Date :** 24 novembre à 20 heures

**Lieu :** Hôtel Forest Hill à Meudon-la-Forêt

**Inscription :** auprès de Mme J.M. Goublin, 2 avenue du Château (☎ 45.34.16.94) en joignant un chèque d'un montant calculé sur la base de 190 F par personne (libellé au nom du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon).

---

## COMITE DE SAUVEGARDE DES SITES DE MEUDON

Association agréée par la Préfecture des Hauts-de-Seine  
au titre de la loi sur la Protection de la Nature et du Code de l'urbanisme

Siège social : Mairie de Meudon

Cotisation annuelle comportant le service du Bulletin (3 numéros par an) :

MEMBRE ACTIF ..... 80 F  
MEMBRE BIENFAITEUR, à partir de ..... 150 F

---

## BULLETIN D'ADHESION

Mme, Mlle, M. : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Téléphone : .....

adresse pour l'année en cours, au Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, Mairie de Meudon, 6, avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon :

un chèque bancaire

(ou) un chèque postal (C.C.P. Paris n° 22465-15 V)

d'un montant de : ..... F

Signature :

Date : .....

---

**HOTEL** ★★ NN

**FOREST HILL**

100 chambres - Séminaires

**Tél. : 46.30.22.55**

40, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny  
92360 MEUDON LA FORÊT

*Les Mousquetaires*

**Restaurant - Banquets**

Buffet géant des Mousquetaires

98 F TTSG - Vin à discrétion \*

\* Prix en vigueur au 15-4-1988

**MICHEL DAMOUR**

**TAPISSIER**

LITERIE, SIÈGES, VOILAGES

DOUBLE RIDEAUX

Réfection matelas & sommiers

**54, rue de Rushmoor - 92190 MEUDON - 46.26.27.60 et 45.34.21.84**

**Cabinet**

**J. PILLOT**

Toutes Assurances

**Votre Assureur**

**C<sup>ie</sup> La Providence**

VIE — ACCIDENTS

VOL — INCENDIE

**28 bis, rue de la République  
MEUDON Tél. 45.34.16.13**

**TOUJOURS PROPRE - TOUJOURS NET**

**AU PRESSING D'ARTHELON**

Chez Madame LACAS

●  
DÉPOSITAIRE BAS ET COLLANTS LE BOURGET

●  
22, place Henri-Brousse - Meudon ☎ 45 34 66 36



Cadeaux  
Objets utiles  
pour la maison ...

**l'artisanie**

61, rue de la République MEUDON  
Tél. 46.26.71.57 Ouvert le DIMANCHE